

4° *Bulletin* de l'Association philotechnique, Avril 1891, n° 4.

5° *Bulletin* de la Société d'études des Hautes-Alpes, 10^e année, Mai 1891.

6° *Mémoires* de la Société des Antiquaires du Centre, 17^e vol., 1889-90.

7° *Bulletin* de la Société historique de Langres, n° 47, Avril 1891.

8° *Mémoires* de la Société philomathique de Verdun, t. 12, 1890.

9° *Travaux* de l'Académie Nationale de Reims, 85^e vol., 1888, t. 1.

10° *Les mammifères de la France*, par A. Bouvier.

11° *Journal des Savants*, Mars et Avril 1891.

12° *Revue* de Saintonge et d'Aunis, 11^e vol., 3^e liv., Mai 1891.

13° Congrès archéologique de France, 55^e session, 1888.

COMMUNICATIONS ET TRAVAUX

Parmi la correspondance, de nombreuses cartes et lettres de condoléances et de regrets à l'occasion de la mort de M. Choron et provenant des diverses Sociétés avec lesquels la notre est en relation.

Dans les ouvrages offerts on a remarqué une note du *Journal des Savants* (Avril 1891) ainsi conçue :

Les historiens de Soissons disent que l'Evêque Gérard, de Montcornet, étant mort à Riéti le 1^{er} septembre 1296, Guy de la Charité fut élu pour le remplacer, par l'influence de la Cour, le 25 septembre de la même année. La mention de ces dates précises ne donne t-elle pas au récit toute l'apparence de la véracité ? Eh bien,

ces dates sont fausses. Gérard doit être mort beaucoup plus tôt, la bulle du pape qui lui donna Guy pour successeur étant du 30 juillet. Quant à l'intervention de la Cour près du chapitre assemblé, c'est une pure fable. Il n'y eut pas d'élection. Boniface nous déclare lui-même qu'il nomma Guy sans consulter le chapitre, *provisione suessionensis ecclesie hac vice apostolicæ sedi reservata* ; il y a plus : il écrit venant de le nommer, à son très cher fils en Dieu, le roi Philippe, pour lui faire connaître le choix qu'il a fait et lui recommander la personne qu'il a choisie (col. 425) (M. Hauréau dans le compte-rendu des registres de Boniface VIII. Recueil des bulles de ce pape publiées et analysées par MM. Digard, Faucon et Thomas).

Parmi ces bulles il en est une très curieuse relative à la lutte entre l'évêque et la commune de Laon en 1294 et que ne connaissait pas Augustin Thierry qui en a écrit l'histoire. Dans cette bulle toutes les circonstances de l'événement sont minutieusement décrites. Le pape donne raison à l'évêque et somme le roi d'abolir par décret la commune de Laon. Ce qui a été fait et n'a pas empêché plus tard Philippe-Auguste de se brouiller avec le pape.

Dans le même *Journal des Savants* (mars 1891). M. Haureau rend compte du catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France (t. 14) édité par Plon.

Il cite un commentaire sur les épîtres de Saint-Paul, par Anselme de Laon, « théologien fameux au XII^e siècle, mais dont la renommée n'a pas été durable, » dit-il et il ajoute : — « s'étant rendu dans la ville de Laon avec l'espoir d'apprendre de lui quelque chose, Abélard ne fut pas longtemps de ses auditeurs assidus : « de loin, dit ce dernier, c'est un bel arbre chargé de

feuilles ; de près il était sans fruits ou ne portait que la figue aride de l'arbre que le Christ a maudit. » On ne peut se défendre de souscrire à ce jugement après avoir lu quelques pages des commentaires qu'Anselme nous a laissés. Ils sont diffus, obscurs, et l'on y cherche vainement un trait ingénieux : *sta magni nominis umbra*, disait de lui Abélard. On a attribué maladroitement plusieurs de ses commentaires à Saint-Anselme, archevêque de Cantorbéry, qui n'eût que le nom de commun avec l'écolâtre de Laon.

Il est rendu compte de la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne.

Deux lectures nous intéressent particulièrement. Nous allons les résumer :

M. Pilloy, membre de la Société académique de Saint-Quentin, a lu une notice sur un instrument de musique trouvé en 1886, à Vermand, dans une sépulture du quatrième siècle. Cet instrument se compose de huit petites cymbales semblables à celles des tambours de basque : des viroles et une petite chaîne servant à consolider l'armature.

M. Pilloy a essayé de reconstituer cet instrument. Il en fait ressortir l'analogie qu'il présente avec celui qu'il a trouvé à Samson, près de Namur, dans la sépulture d'une jeune femme. Comme plusieurs chapeaux de cet instrument portent l'empreinte de l'empereur Maxilien Hercule, il ne peut guère remonter qu'au quatrième siècle. C'est une réminiscence du *sistrum* dont les Egyptiens se servaient dans leurs cérémonies religieuses.

Enfin, M. Louis Demaison, archiviste de la ville de Reims, a lu un mémoire sur les architectes de la cathédrale de Reims. Cet édifice a été attribué jusqu'ici